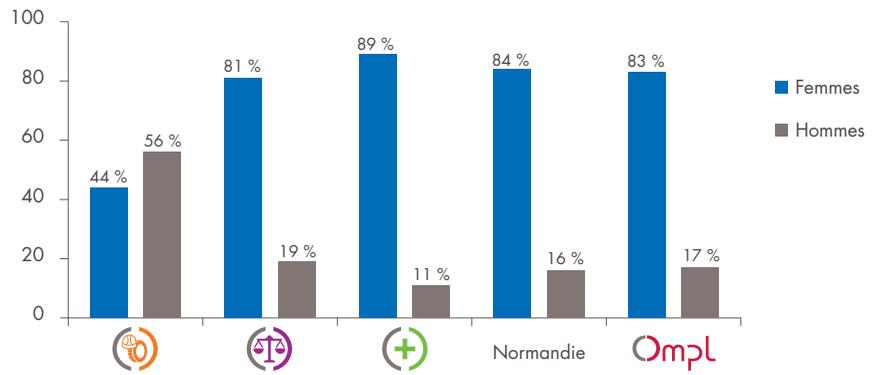


Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel



RÉPARTITION INÉGALE DES EMPLOIS SELON LE GENRE

La région affiche un taux de féminisation global très élevé et supérieur à la moyenne nationale (83 %).

Cependant, la moyenne régionale cache des disparités par secteur :

- le secteur cadre de vie-technique se caractérise par une répartition des emplois proche de la parité ;
- le secteur juridique compte plus de quatre emplois sur cinq occupés par des femmes ;
- le secteur santé, en raison des spécificités des emplois proposés (forte proportion d'emplois de secrétariat, nombreux contrats à temps partiel), recrute très majoritairement des femmes.

- Secteur cadre de vie-technique
 - Entreprises d'architecture
 - Entreprises d'économistes de la construction
 - Entreprises d'experts en automobile
 - Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
 - Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 - Cabinets d'avocats
 - Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 - Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
 - Cabinets dentaires
 - Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
 - Cabinets médicaux
 - Pharmacie d'officine
 - Cliniques vétérinaires



HUITIÈME RÉGION EMPLOYEUSE

- Dans le secteur cadre de vie-technique seule la branche des entreprises d'architecture emploie majoritairement des femmes.
- Les branches du secteur juridique sont majoritairement féminisées, malgré des taux d'emplois masculins conséquents dans trois branches.
- Les branches du secteur santé se situent toutes à des niveaux très élevés d'emplois féminins (de 80 à 96 %).

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	Femmes	Hommes
	49 %	51 %
	54 %	46 %
	36 %	64 %
	38 %	62 %
	47 %	53 %
	81 %	19 %
	63 %	38 %
	91 %	9 %
	56 %	44 %
	67 %	33 %
	89 %	11 %
	96 %	4 %
	80 %	20 %
	93 %	7 %
	89 %	11 %
	91 %	9 %
Normandie	84 %	16 %
Ompl	83 %	17 %

* NS: Non significatif